

*NOTE SUR LE NAISSAIN D'HUITRES PORTUGAISES  
DANS LA RÉGION DE MARENNES EN 1931*

par H. CHAUX-THÉVENIN,

Inspecteur régional de l'Office des Pêches Maritimes à La Tremblade

Les observations concernant la production du naissain de portugaises dans la région de Marennes ont été poursuivies au cours de 1931. Elles ont été limitées, toujours faute de moyen de transport, à la seule région de Ronce-les-Bains, accessible au moyen d'une barque à rames. Comme il a été expliqué dans le rapport de 1930, cette région présente un réel intérêt pratique en raison du nombre de collecteurs installés dans les « viviers » à huîtres.

Les prélèvements de plancton ont été effectués à la cadence de huit par semaine en deux sorties. Ils ont eu lieu du 26 juin au 17 septembre. Il faut noter que sur cette période huit sorties prévues ont dû être supprimées, soit que l'embarcation n'ait pas été disponible, soit en raison du mauvais temps. Au lieu de 76 prélèvements, il n'en a donc été effectué que 44.

L'examen du plancton et la numération des larves ont eu lieu au laboratoire, immédiatement après la pêche, dans d'excellentes conditions. On a observé uniquement des larves de portugaises sans aucune larve d'huître plate.

Les observations ont débuté le 26 juin, date à laquelle on trouvait déjà de 1.200 à 1.500 par coup de filet (1). On s'est arrêté le 17 septembre, alors que les larves étaient encore assez nombreuses. Une sortie qui devait avoir lieu le 30 septembre a été supprimée en raison du mauvais temps. La température de l'eau s'est abaissée dès le début d'octobre de façon telle qu'il devenait inutile de poursuivre les pêches de plancton.

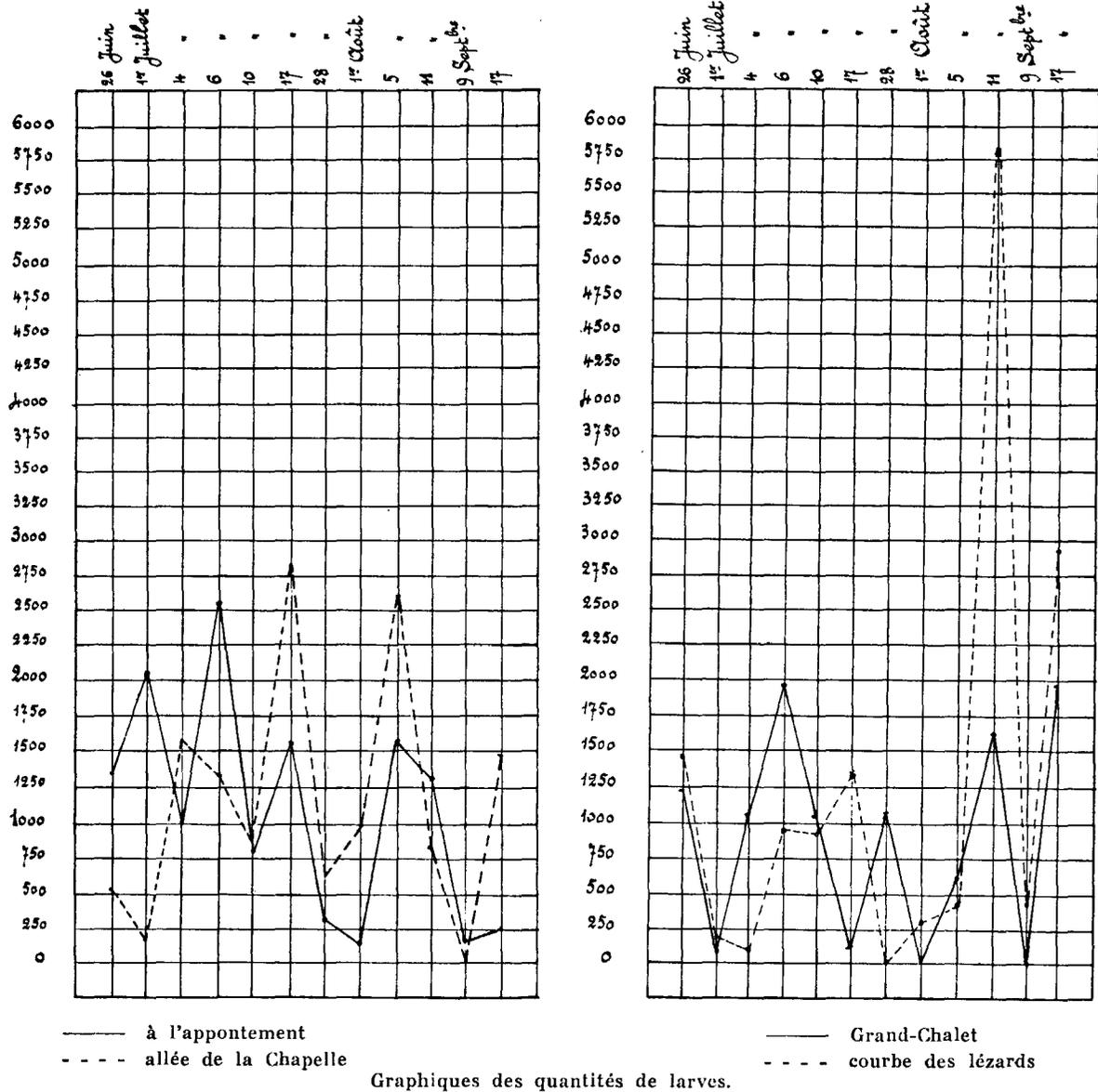
D'une façon générale, l'année a été froide et pluvieuse, assez semblable à 1930. Les températures de l'eau au moment des pêches de plancton ont été encore inférieures à celles de l'année précédente. Il y a eu deux maxima de température : le premier au début de juillet, le second, plus élevé, dans les premiers jours d'août. A ce dernier correspond une émission plus importante de larves.

En plus des températures de l'eau notées au cours des pêches de plancton, on a relevé tous les deux jours la température de l'eau en un point voisin de l'appontement de Ronce, où l'on avait installé les collecteurs dont il est question plus loin. En même temps, on a déterminé chaque fois la densité de l'eau au même point.

Les résultats des observations de température, de densité et de numération des larves sont rassemblés sur les graphiques et sur le tableau ci-joints.

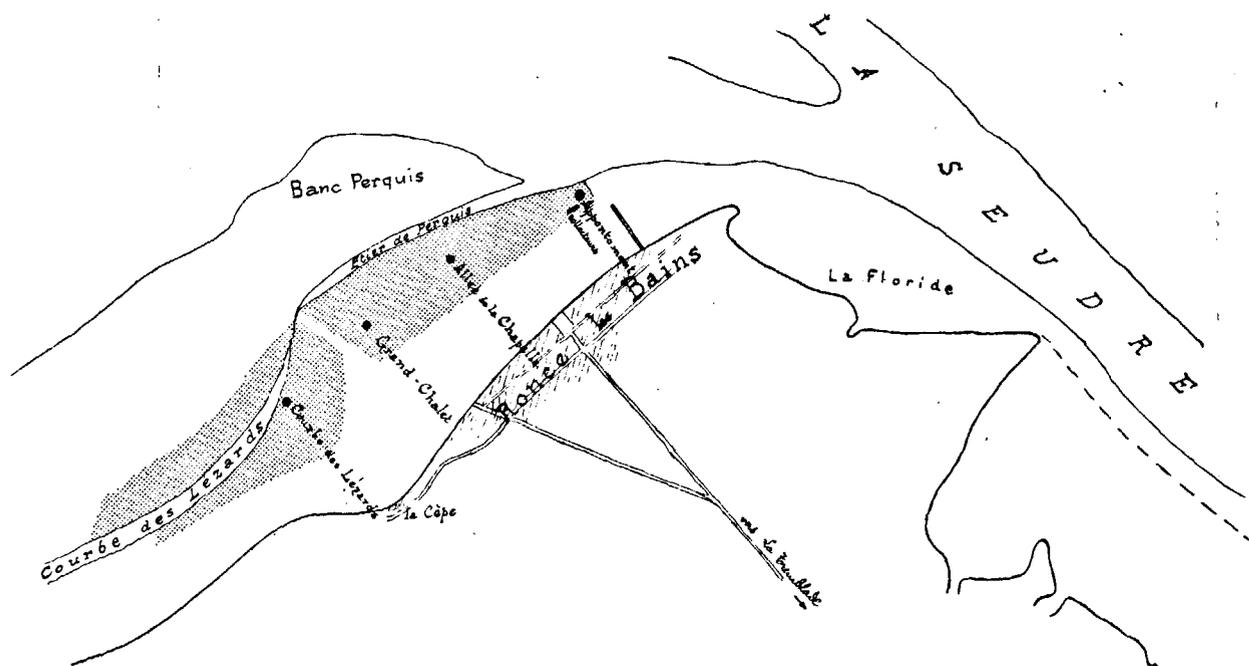
Indépendamment des observations mentionnées ci-dessus, on a procédé au cours

(1) En considération de ce fait, les pêches de plancton en 1932 commencèrent dès le début de juin.



de la saison 1931 à l'essai suivant : on a choisi dans un vivier de Ronce-les-Bains un point facilement accessible où l'on a installé un berceau pouvant recevoir des collecteurs. Ces derniers étaient constitués par des chapelets de coquilles d'huitres et de fragments d'ardoises, enfilés alternativement sur un fil de fer long d'un mètre. Chaque chapelet de coquilles et d'ardoises était muni d'une étiquette en cuivre portant un numéro d'ordre. Tous les quinze jours, à chaque grande marée, à partir du 19 juin jusqu'au 28 septembre, on a posé trois collecteurs sur le berceau.

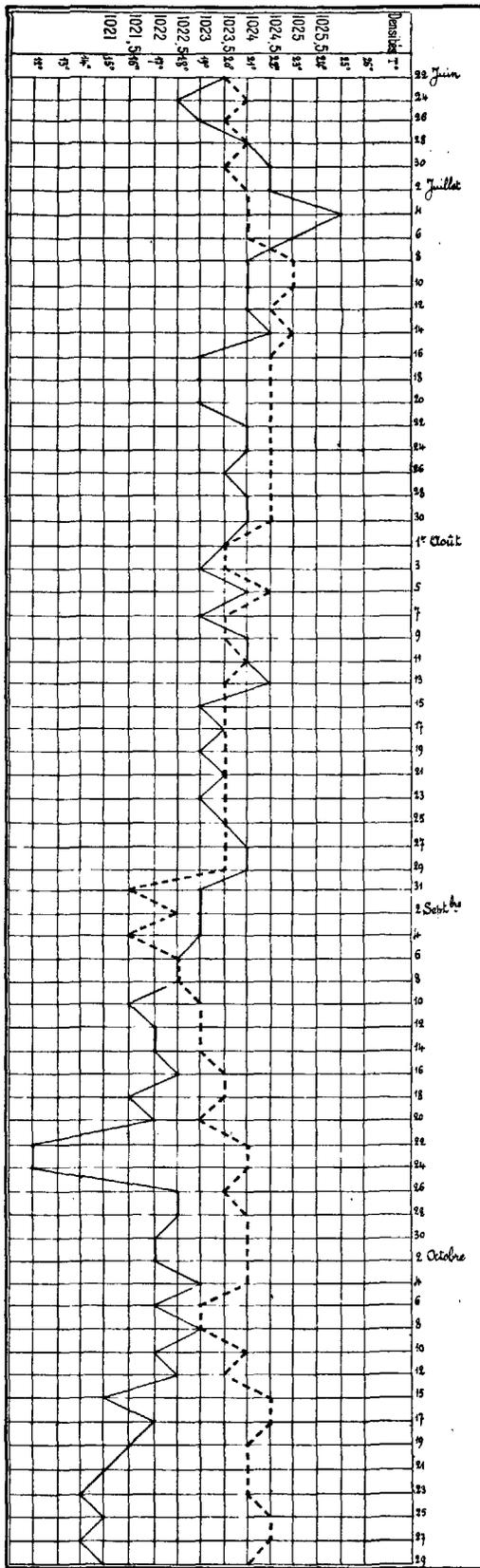
Ces collecteurs ont été relevés en mars 1932 : on a compté le naissain fixé sur un certain nombre de coquilles et d'ardoises. La moyenne de ces dénombrements correspondant aux diverses dates de pose des collecteurs est donnée par le graphique ci-joint. Le meilleur résultat correspond à la mise à l'eau à la maline du 15 août; or, c'est à cette date que la plupart des ostréiculteurs ont l'habitude de poser les collecteurs.



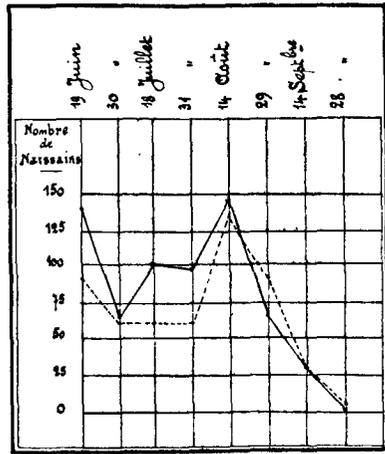
Carte de Ronce-les-Bains indiquant l'emplacement des prélèvements de plancton, et la situation des collecteurs.

On a également essayé d'utiliser les collecteurs en carton, types anglais et américain (boîte à œufs). Ils ont été chaulés dans le mélange de chaux et ciment. En raison de leur fragilité, ils avaient été renforcés au moyen d'un cadre de bois et disposés à l'intérieur d'un casier grillagé. On les a posés vers le 15 août, répartis en trois points : à Ronce, près des collecteurs dont il a été question plus haut; en Seudre, près du chenal de Coux; et dans le chenal de Luzac. Malgré toutes les précautions prises, ces collecteurs n'ont pas résisté aux vagues et aux courants. Ceux posés à Ronce ont été très vite détruits. Ceux posés en Seudre ont résisté jusqu'à fin septembre : on a pu dénombrer 14 naissains fixés sur un fragment de carton de 70 sur 70 mm. Enfin, les collecteurs mis dans le chenal de Luzac portaient chacun de 100 à 150 naissains à la fin d'octobre, date après laquelle ils ont disparu.

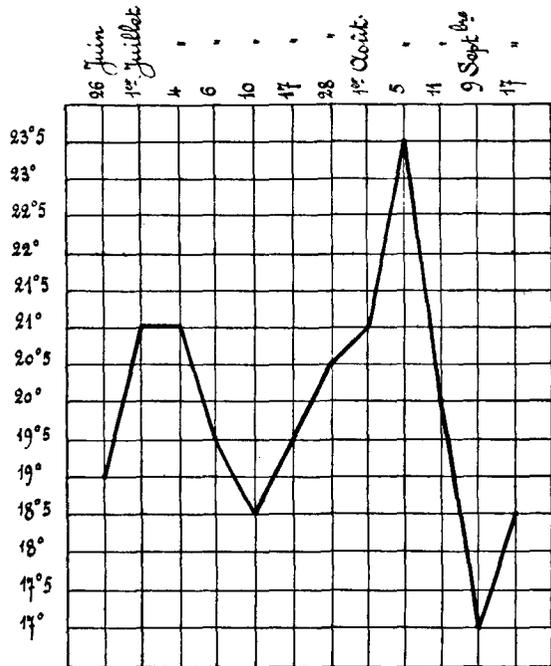
D'une façon générale, le résultat de la campagne 1931 a été très satisfaisant. Nous avons examiné un certain nombre d'éléments de collecteurs de diverses provenances (collecteurs posés au cours de l'été 1931 et relevés au printemps 1932), en comptant le nombre de naissains fixés et notant leur dimension. Les résultats sont supérieurs à ceux de l'année précédente.



Graphique des températures (—) et des densités (---) de l'eau au-dessus des collecteurs posés près de l'appontement de Ronce-les-Bains.



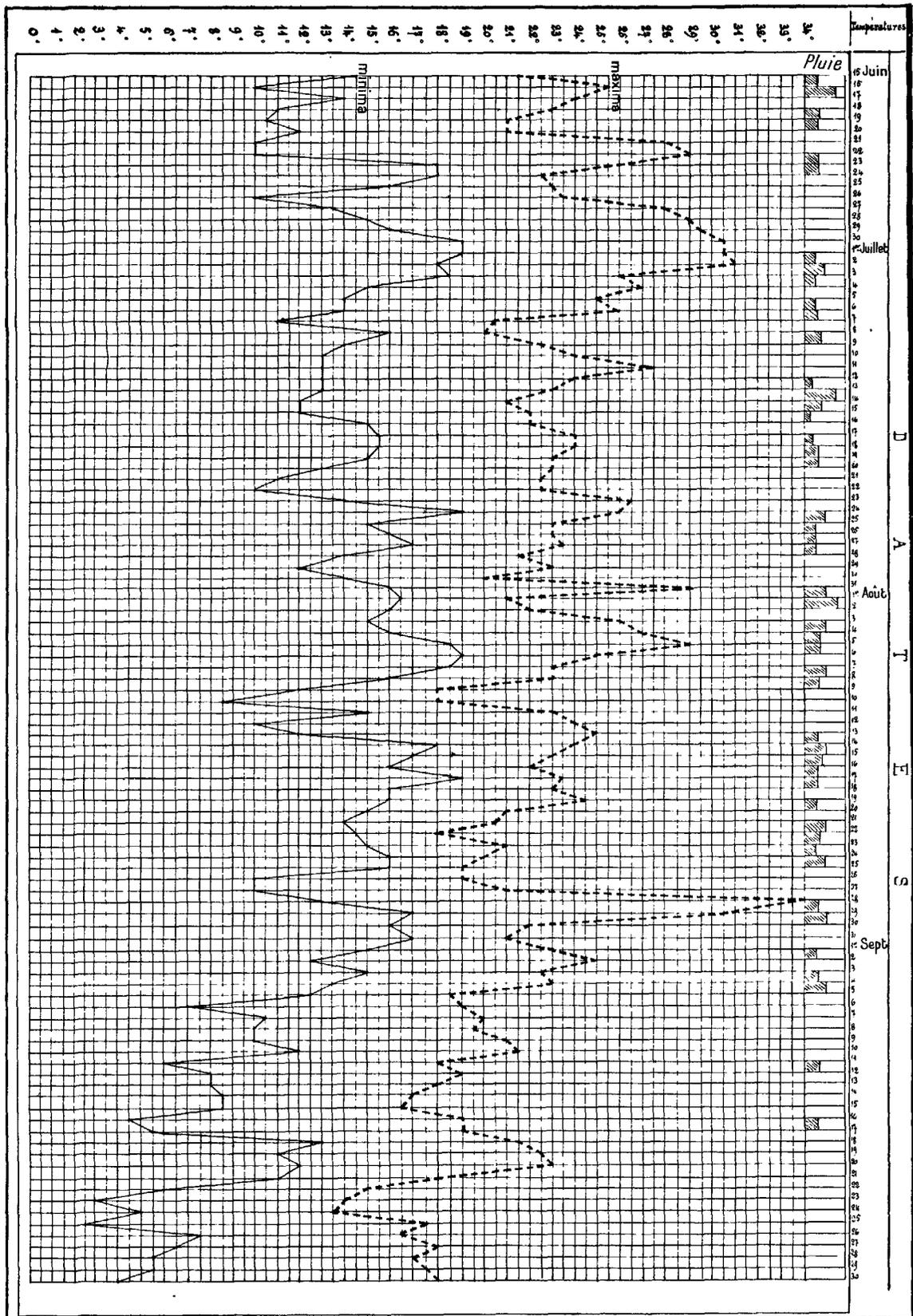
Graphique des résultats de naissains des collecteurs posés près de l'appontement de Ronce :  
sur ardoises —  
sur coquilles ---



Graphique des températures de l'eau au moment des pêches de plancton.

### Relevé de la Numération des Larves

DATES 1931	LIEUX DE PRÉLÈVEMENTS										COEFFICIENT	TEMPÉRATURE DE L'EAU	TEMPS	ÉTAT DE LA MER	
	RONCE APPOINTEMENT	RONCE ALLÉE DE LA CHAPELLE	RONCE GRAND-CHALET	RONCE COURBE DES LÉZARDS	LES PORTES	ETIER-NEUF	LES DOUX	CHENAL DE LUZAC	CHENAL DU LINDRON	CHENAL DE BROUAGE					CHENAL DE MÉRIGNAC
26 juin .....	1370	530	1235	1455								66	+ 19°	beau	calme
1 <sup>er</sup> juillet ...	2060	156	80	162								78	+ 21°	beau	calme
4 — ...	1000	1575	1060	105								68	+ 21°	averses	légèrem. agit.
6 — ...	2595	1330	1960	980								56	+ 19°5	averses	légèrem. agit.
10 — ...	875	885	1065	960								43	+ 18°5	beau	calme
17 — ...	1565	2850	125	1315								88	+ 19°5	beau	légèrem. agit.
18 — ...					1950	910	1110					91	+ 20°	couv.	calme
21 — ...								50	0			78	+ 19°5	beau	calme
28 — ...	325	665	1060	0								66	+ 20°5	beau	calme
1 <sup>er</sup> août .....	155	925	0	260								80	+ 21°	averses	légèrem. agit.
5 — .....	1570	815	635	400								58	+ 23°5	beau	calme
11 — .....	1320	2630	1660	5780								51	+ 20°	couv.	assez agitée
9 septembre.	170	0	0	410								51	+ 17°	beau	calme
15 —									0	0		111	+ 17°	beau	calme
17 —	250	1480	1930	2980								79	+ 18°5	beau	calme



Graphique des températures relevées au thermomètre dans la cour du Laboratoire de La Tremblade du 15 juin 1931 au 30 septembre 1931 (les hachures indiquent les journées de pluie).

Ainsi, à titre d'exemple, on trouve :

A *Ronce* : 200 naissains sur une coquille, 100 sur une autre. Sur un chapelet de coquilles, une moyenne de plus de 60 (contre 50 en 1930).

En *Seudre* : Egalement plus de 60 en moyenne par coquille;

A *Brouage* : 75 naissains sur un piquet, 130 sur un autre.

On a également examiné quelques collecteurs posés en 1930 et relevés en 1931. Ces collecteurs avaient fait l'objet d'un premier examen en 1931. Comme il fallait le prévoir, un certain nombre de petites huitres ont péri (ce qui est heureux d'ailleurs, sinon les huitres trop serrées poussent mal et deviennent difformes).

Il reste en moyenne une douzaine d'huitres par coquille, 15 à 20 par ardoise.

Fait à signaler, ces huitres sont souvent recouvertes de petites huitres provenant du frai de l'année suivante. C'est ainsi qu'une coquille portait 19 huitres venant du frai 1930 et mesurant 3 à 6 cm. de diamètre; sur ces huitres étaient fixés 36 naissains de 1931, dont les plus gros avaient 8 mm. Ce fait constitue d'ailleurs une gêne pour l'ostréiculteur, qui sera dans l'obligation de détacher ces jeunes huitres qui nuisent à la pousse des plus âgées.

*Juillet 1932.*